



L'engagement de Tarkett en matière de développement durable : contribuer à un avenir plus vert pour tous

Tarkett, leader mondial des solutions de revêtements de sol et de surfaces sportives, se distingue par son engagement profond et continu en matière de développement durable. Consciente de l'importance de protéger notre planète pour les générations futures, l'entreprise intègre des pratiques écologiques et responsables dans l'ensemble de ses opérations. L'une des initiatives phares est le programme ReStart®, qui vise à collecter et recycler les revêtements de sol usagés. Ce programme permet non seulement de réduire les déchets envoyés en décharge, mais aussi de réintroduire des matériaux recyclés dans la production, promouvant ainsi une économie circulaire efficace. Tarkett s'est également fixé des objectifs ambitieux de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Depuis 2010, l'entreprise a mis en place des mesures rigoureuses pour atteindre une réduction significative de 50% de ses émissions, tout en améliorant l'efficacité énergétique de ses usines et en adoptant des sources d'énergie renouvelables. L'éco-conception est également au cœur de la stratégie de Tarkett, garantissant que les produits contiennent une part croissante de matériaux recyclés tout en étant conçus pour être recyclables en fin de vie. L'entreprise privilégie également l'utilisation de matériaux biosourcés, réduisant ainsi sa dépendance aux ressources fossiles et son empreinte carbone. Enfin, Tarkett investit continuellement dans la recherche et le développement pour innover en matière de durabilité. L'intégration des principes du Cradle to Cradle® dans ses opérations démontre l'engagement de l'entreprise à créer des produits bénéfiques pour l'environnement et la santé humaine. Aujourd'hui, Tarkett ne se contente pas de répondre aux normes environnementales, mais cherche à les dépasser, offrant ainsi des solutions durables et responsables qui contribuent à un avenir plus vert pour tous.



Comment définiriez-vous la philosophie de Tarkett en matière de développement durable ?

La philosophie de Tarkett en matière de développement durable est centrée sur deux piliers principaux : le climat et l'économie circulaire. Nous nous engageons activement à réduire notre empreinte carbone et à promouvoir l'économie circulaire par des initiatives de collecte et de recyclage. Par exemple, 69 % de nos usines utilisent un système d'eau en boucle fermée et 44 % de notre consommation énergétique provient de sources renouvelables. Notre approche en matière de développement durable est donc résumée par notre engagement envers le climat et l'économie circulaire, soutenu par des actions concrètes.

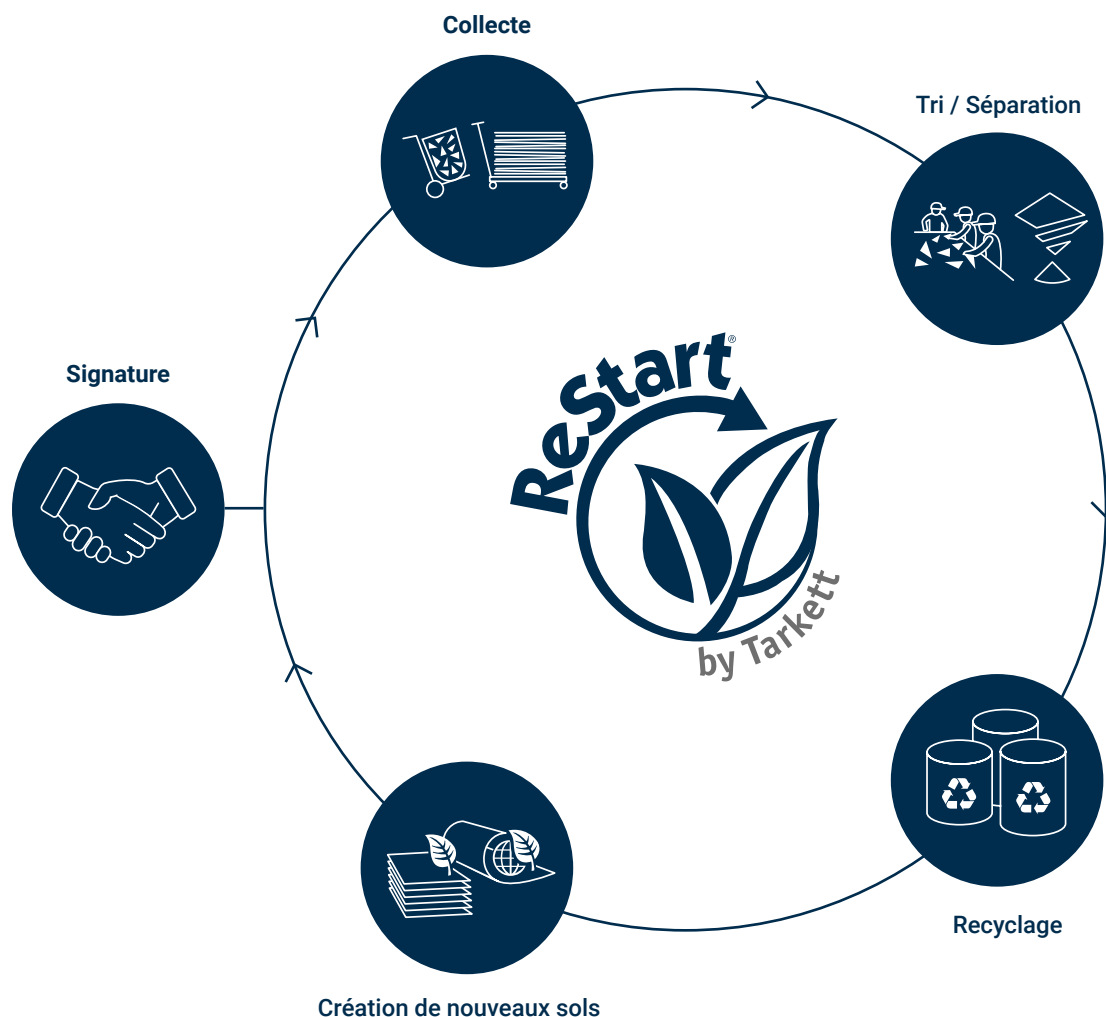
À quand remontent les premiers engagements de Tarkett ?

Nos tout premiers engagements remontent à 1957. À cette époque, nous avons introduit des mesures en faveur du développement durable, comme la création du parquet contrecollé. Au lieu d'utiliser uniquement du bois massif, nous avons réduit la couche de bois noble et utilisé des matériaux recyclés ou des bois à renouvellement rapide pour les couches

inférieures. Cette innovation marquante a été l'une des premières dans l'histoire de Tarkett. Depuis 2010, nous avons intensifié nos efforts en matière de durabilité, notamment avec le programme ReStart®, qui collecte les chutes de pose et les sols en fin de vie pour les réintégrer dans notre production. Nous avons aussi éliminé les phtalates de tous nos produits PVC.

Tarkett prône aujourd'hui le concept de faire plus avec moins. Pouvez-vous nous expliquer comment cela se traduit concrètement dans vos processus de production ?

Effectivement, la croissance du marché de la construction, notamment due à l'augmentation de la population mondiale, nous pousse à produire davantage. Pour y parvenir tout en réduisant notre impact, nous augmentons constamment l'utilisation de contenu recyclé dans nos produits. À chaque renouvellement ou nouvelle collection, nous appliquons une approche d'éco-conception. Cela signifie intégrer plus de matériaux recyclés et réduire la consommation de matières premières tout en maintenant, voire améliorant, les performances techniques. Cette discipline nous permet de faire plus avec moins, tout en restant innovants et durables.





Tarkett met également en avant la réduction des émissions de gaz à effet de serre de ses usines. Quelles sont les mesures spécifiques que vous avez mises en place pour atteindre une réduction de 50% depuis 2010 ?

Nous agissons sur l'ensemble de la chaîne de valeur, incluant les scopes 1, 2 et 3. Tout d'abord, nous collaborons étroitement avec nos fournisseurs pour réduire les émissions des matières premières, qui représentent une part majeure. Ensuite, nous avons augmenté l'utilisation d'énergie verte dans nos usines et développé des circuits fermés pour l'usage de l'eau. Nous intégrons également davantage de contenu recyclé dans nos produits, grâce au programme ReStart® qui facilite l'accès aux matériaux à réintégrer dans notre production. Nos produits, conçus pour durer, sont recyclables en fin de vie grâce à notre méthodologie Cradle to Cradle® en place depuis plus de 10 ans. Cela permet de réduire notre empreinte carbone sur l'ensemble du cycle, incluant fournisseurs, transporteurs et produits, en travaillant sur l'énergie et la composition des produits.

Revenons sur le programme ReStart® que vous avez évoqué à plusieurs reprises depuis le début de l'interview. Quels sont les principaux objectifs de ce programme ?

L'objectif du programme ReStart® est de collecter les chutes de pose générées par les projets, que ce soit sur les secteurs de la santé, de l'éducation ou d'autres segments, ainsi que les sols en fin d'usage. Cela permet de valoriser les déchets des clients et de mettre en place une

véritable économie circulaire dans nos usines. Les chutes et sols usagés sont triés et traités avec des technologies uniques qui séparent les composants et éliminent les impuretés. Chaque composant peut ensuite être réutilisé pour fabriquer un nouveau revêtement de sol, fermant ainsi la boucle. Ce programme aide nos clients à répondre aux exigences du marché et nous donne un accès direct à des matériaux réintégréables dans notre production.

Comment collectez-vous et recyclez-vous les revêtements de sol via ce programme ?

Nous fournissons d'abord à nos clients adhérents au programme des big bags, de grands sacs pour collecter les chutes et les sols usagés sur leurs chantiers. Un partenaire logistique se charge ensuite de les récupérer, de trier les matériaux et de les envoyer à l'un de nos huit centres de recyclage. Nous réintégrons ensuite ces éléments dans notre processus de production.

Quels sont les avantages pour les clients justement de rejoindre ce programme ?

Nous proposons une solution clé en main pour le traitement des déchets, dans une filière de plus en plus normée. Nous offrons des revêtements de sols neufs, adaptés à chaque projet, et prenons en charge la récupération des chutes et des anciens sols directement sur le chantier. Cela évite au client de gérer la logistique et de trouver des solutions pour ces déchets. Chaque contribution au programme ReStart® est accompagnée d'un certificat officiel attestant du volume collecté et recyclé, ainsi que des émissions carbone réduites. Ces certificats peuvent même être utilisés par certains clients pour obtenir des labels environnementaux, que ce soit pour des constructions neuves ou des rénovations. Notre offre, certifiée et clé en main, apporte une réelle valeur ajoutée à la filière de la construction.

Quels résultats avez-vous obtenus jusqu'à présent ?

Depuis le lancement du programme en 2010, nous avons collecté environ 119 000 tonnes de produits à recycler. Pour vous donner une idée, cela représente un peu plus de 11 Tour Eiffel ! Voilà les résultats que je peux partager avec vous à ce jour.

Quels sont les principaux freins que vous pouvez rencontrer dans le recyclage des matériaux ? Et quelles mesures préconisez-vous pour surmonter tous ces obstacles ?

L'un des principaux obstacles n'est pas la capacité technique ou technologique de recycler, mais la quantité de matériaux recyclés disponibles dans notre industrie. Nous travaillons activement sur ce point et le programme ReStart® nous aide dans cet effort. Cela concerne les revêtements de sol et tout produit dont les composants peuvent être réintégrés dans notre processus de production. La professionnalisation de la filière, notamment via la mise en place de la REP en France, est une excellente nouvelle pour nous. Elle structure la filière et facilite l'accès aux matériaux recyclables. Nous recherchons constamment des partenaires pour valoriser tout matériau ou déchet dans notre production. Par exemple, nous utilisons désormais du carbonate de calcium provenant du traitement de l'eau dans les sous-couches de moquettes et réutilisons des vieux filets de pêche pour produire du fil textile pour nos moquettes. Nous sommes ouverts à tous types de partenariats pour trouver ces matériaux recyclables, qui restent aujourd'hui le principal frein à l'évolution positive de notre industrie.



Nous parlons beaucoup d'économie circulaire, comment cette approche s'est-elle intégrée dans vos produits et les services que vous proposez à vos clients ?

Aujourd'hui, l'économie circulaire est au cœur de l'ADN de Tarkett. Nous l'intégrons dans notre production en utilisant des composants usagés et grâce à notre programme ReStart®, qui récupère des sols usagés. Cela démontre notre engagement envers cette démarche. Par exemple, nos revêtements de sols vinyles ou linoléum professionnels contiennent plus de 35 % de matériaux recyclés, et certaines solutions de moquette en contiennent jusqu'à 60 %. Cet engagement se reflète à la fois dans nos services clients et dans l'innovation technologique et environnementale de nos produits.

Lors de l'événement Change Now, il a été beaucoup question de rénovation de villes plutôt que de démolition. Pourquoi est-ce si crucial ? Comment Tarkett contribue-t-il justement à cette transition ?

Effectivement, cet aspect illustre notre engagement en faveur de l'économie circulaire. Tarkett développe des solutions innovantes pour la rénovation, permettant de remplacer les sols des bâtiments sans démolition. Par exemple, notre récent sol modulaire rigide imite des matériaux comme le parquet, la pierre naturelle ou la céramique, tout en offrant une grande stabilité et une tolérance aux imperfections des anciens revêtements. Ces solutions permettent une rénovation rapide et durable sans reconstruction, ce qui facilite une transition écologique et efficace.

Le réemploi des matériaux est également un thème émergent. Quels sont les défis, les opportunités que vous avez rencontrés en développant des produits de réemploi ?

Le réemploi est en effet un sujet actuel, initié dans l'immobilier de bureau et maintenant étendu à la santé et à l'éducation. Notre principal défi est

de trouver suffisamment de revêtements de sol usagés et des partenaires capables de les nettoyer et traiter pour une nouvelle utilisation. Nous sommes à l'aube de cette nouvelle étape dans l'industrie de la construction et c'est une phase cruciale que nous prenons très au sérieux. Nous entendons jouer un rôle majeur dans ce développement.

Quels sont vos objectifs à long terme en matière de décarbonation et d'intégration de matériaux recyclés ?

Nous visons des objectifs alignés avec les accords de Paris. À moyen terme, notre ambition se concentre sur le chiffre 30 : réduire notre empreinte carbone de 30 % sur les scopes 1, 2 et 3 d'ici 2030 par rapport à 2019, et atteindre 30 % de contenu recyclé dans nos solutions d'ici cette même date.

Comment progressez-vous vers ces objectifs ?

Nous avançons très bien vers notre ambition 2030. Depuis 2019, nous avons réduit notre empreinte carbone de 47 % sur les scopes 1 et 2. Nous collaborons étroitement avec nos fournisseurs pour diminuer les émissions sur le scope 3, notamment celles liées à la production de nos matières premières. En termes de contenu recyclé, nos revêtements de sols professionnels contiennent déjà plus de 35 % de matériaux recyclés, et nos revêtements moquettes, plus de 60 %. Nous sommes donc en bonne voie, avec des progrès significatifs sur l'empreinte carbone et le contenu recyclé.

Comment l'éco-conception impacte la recyclabilité de vos produits en fin de vie ?

L'éco-conception est essentielle voire obligatoire lors du renouvellement de nos collections ou du développement de nouvelles gammes. Notre processus de développement produit repose sur deux piliers majeurs : l'intégration croissante de contenu recyclé et la recyclabilité à 100 % de nos nouvelles solutions. Ces éléments sont au cœur de notre stratégie d'innovation, visant à améliorer continuellement notre empreinte carbone.

Il existe aujourd'hui un enjeu fort autour des matériaux biosourcés. Comment Tarkett se positionne-t-il ? Quelles solutions biosourcées avez-vous mises en avant ?

L'utilisation de matériaux biosourcés est un pilier essentiel de nos actions pour augmenter la part de composants naturels et renouvelables dans nos produits. Nous avons plusieurs innovations en cours de développement, ainsi que des solutions déjà disponibles. L'exemple le plus emblématique est le linoleum, composé à 97 % de produits naturels comme l'huile de lin, la résine de pin, la jute et le liège, et à 67 % de matériaux biosourcés.

Tarkett investit une part significative de son chiffre d'affaires en R&D. Pouvez-vous nous parler des innovations récentes et des projets en cours en matière de durabilité ?

Nous avons plusieurs innovations en cours, certaines encore confidentielles. De manière générale, nous nous concentrons sur des solutions plus durables, en développant des sols nécessitant moins de matières premières tout en conservant une haute performance technique. Récemment, nous avons lancé dans les pays nordiques de nouveaux revêtements de sol pour la santé et l'éducation, contenant jusqu'à 80 % de matériaux recyclés. Cette avancée technologique permet de maintenir une grande résistance et performance pour des usages intensifs. Nous visons maintenant à atteindre 100 % de matériaux recyclés, sans compromettre nos exigences techniques.

Vous avez évoqué le principe du Cradle to Cradle®. Comment Tarkett intègre-t-il ces principes dans ses opérations et quels sont les bénéfices pour les clients ?

Nous intégrons ces principes dans la majorité de nos solutions. Nos produits sont conçus pour être recyclables en fin de vie, et 94 % de nos matières premières sont évaluées par un organisme tiers selon les critères Cradle to Cradle® pour leur impact sur la santé et l'environnement. Cela garantit aux clients que nos produits sont recyclables et contribuent activement à l'économie circulaire.

Comment l'impact de la responsabilité élargie du producteur (REP) a influencé votre stratégie de développement durable ?

La REP n'a pas vraiment modifié notre stratégie, car nous étions déjà engagés depuis longtemps pour le climat et l'économie circulaire. Cependant, cette initiative est une excellente nouvelle car elle fournit un cadre réglementaire qui accélère nos actions et aligne l'industrie sur des pratiques plus durables. Cela nous permet de développer plus rapidement notre programme ReStart® et d'accéder directement à des matériaux recyclables, ce qui renforce nos engagements.

Quelles mesures prenez-vous pour garantir que vos produits respectent bien les normes les plus strictes en matière de qualité de l'air ?

La qualité de l'air intérieur est importante car nous passons environ 90 % de notre temps à l'intérieur. Nous en faisons donc une priorité. Nous choisissons soigneusement nos matériaux et matières premières pour minimiser les émissions de composants organiques volatiles (COV). La majorité de nos revêtements ont des niveaux de COV bien en dessous des normes européennes, souvent indétectables par les outils de mesure. En outre, nous innovons constamment. Par exemple, notre

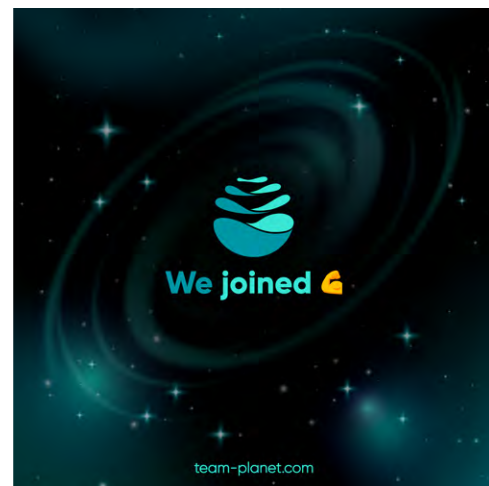
moquette AirMaster capture les particules fines et améliore ainsi la qualité de l'air dans les bureaux et espaces collectifs.

Comment voyez-vous l'avenir de la place du développement durable au sein de Tarkett ?

L'avenir repose sur un engagement constant en matière d'innovation, qui constitue un pilier central de notre stratégie. Nous croyons fermement en la production efficace, avec des solutions de plus en plus durables grâce à des avancées techniques et technologiques. Le renouvellement devient un enjeu majeur pour atteindre nos objectifs : réduire continuellement notre empreinte carbone et augmenter la part de matériaux recyclés dans nos produits. Nous voulons rendre nos actions plus visibles et influentes, contribuant ainsi positivement à une industrie de la construction qui représente aujourd'hui 69 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre. C'est notre rôle de continuer à innover pour une économie plus propre et respectueuse du climat.

Dans quelle mesure était-ce important pour vous de rejoindre un mouvement comme Team for the Planet ?

C'était essentiel pour nous, car cela concrétise notre engagement pour le climat. Team for the Planet représente notre volonté d'impliquer le plus grand nombre d'acteurs, qu'ils soient particuliers ou professionnels, dans cette cause. C'est en cohérence avec notre stratégie en tant qu'acteurs de notre industrie de soutenir et financer cette initiative, de devenir actionnaires pour promouvoir des actions à grande échelle visant à réduire les gaz à effet de serre.



Tarkett rejoint le mouvement Team for the Planet, une initiative citoyenne visant à lutter contre le dérèglement climatique et à accélérer la décarbonation de notre économie. En devenant actionnaire aux côtés d'autres entreprises engagées, Tarkett investit en cohérence avec ses engagements et actions en faveur du développement durable : lutte contre le réchauffement climatique, réduction de ses émissions de gaz à effet de serre.